Anomalie de Bouguer - Rivière Turgeon

32E14

79°30'W 79°25'W 79°20'W 79°15'W 79°10'W 79°05'W 79°00'W

50°00'N 49°55'N 49°50'N 49°45'N

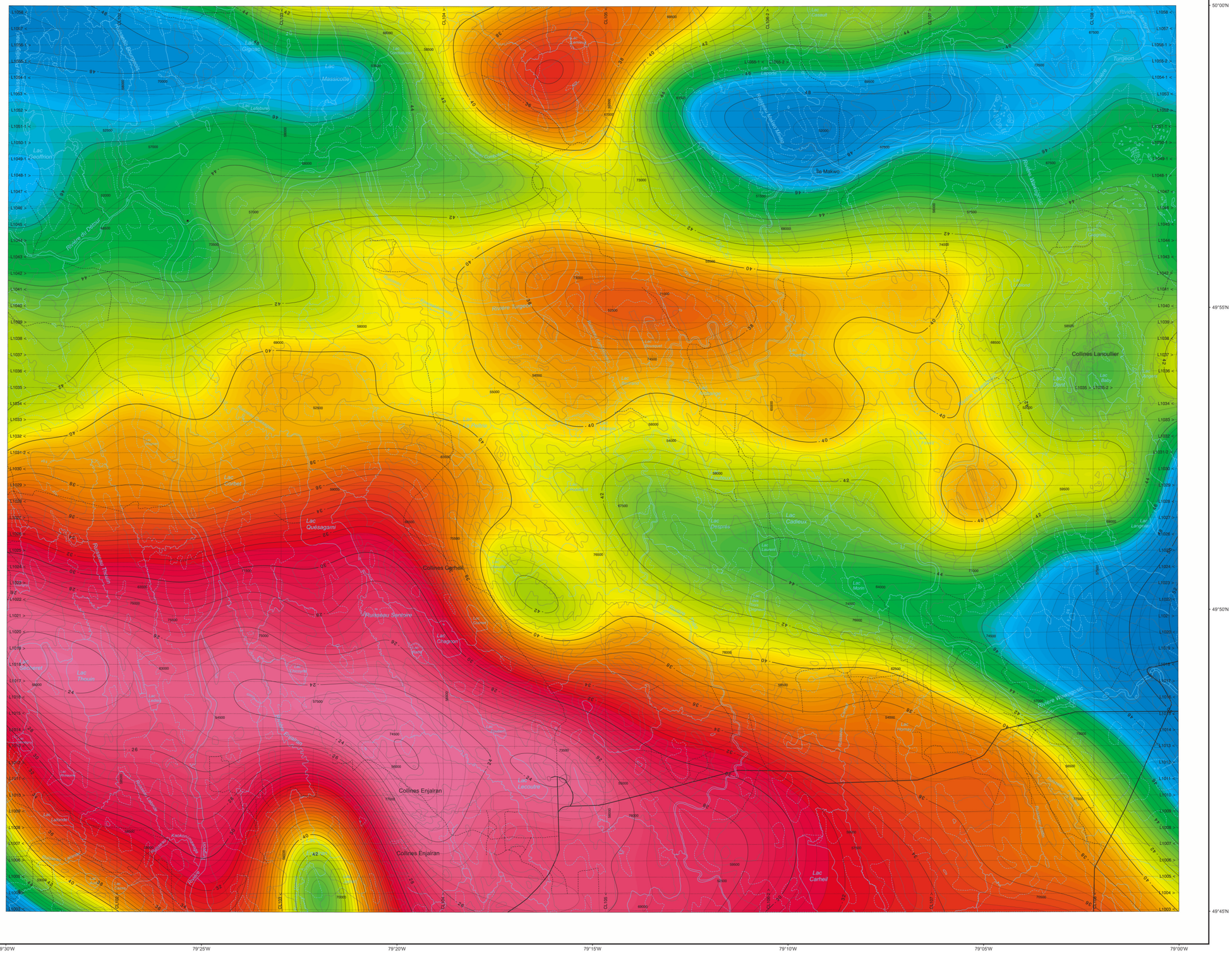

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

Isolignes

(mGal)

- 0,5
- 2
- 10

mGal

-21,9 -23,6 -24,0 -24,5 -25,0 -25,3 -25,5 -26,0 -26,3 -26,5 -27,0 -27,5 -28,0 -28,5 -29,0 -30,0 -30,5 -31,5 -32,0 -32,5 -33,0 -33,5 -34,0 -34,5 -35,0 -35,5 -36,0 -36,5 -36,8 -37,0 -37,3 -37,5 -37,8 -38,0 -38,3 -38,5 -38,8 -39,0 -39,2 -39,3 -39,5 -39,6 -39,7 -39,8 -39,9 -40,0 -40,1 -40,2 -40,3 -40,4 -40,5 -40,6 -40,7 -40,9 -41,0 -41,1 -41,3 -41,4 -41,5 -41,7 -41,9 -42,0 -42,1 -42,3 -42,4 -42,5 -42,7 -42,8 -42,9 -43,0 -43,2 -43,3 -43,5 -43,6 -43,7 -44,0 -44,2 -44,3 -44,5 -44,6 -44,8 -45,0 -45,3 -45,5 -45,6 -45,9 -46,0 -46,2 -46,3 -46,5 -46,7 -46,8 -47,0 -47,3 -47,5 -48,0 -48,5 -49,0 -50,0 -51,5 -57,8

Anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

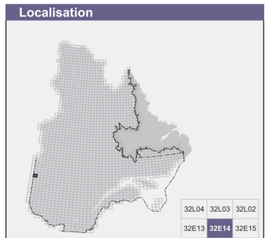

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	79°15'
Latitude d'origine :	0°

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

32E14

DP 2008-02 C001

Production :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat :	Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec

Anomalie de Bouguer - Collines Gaudet

32E15

79°00'W 78°55'W 78°50'W 78°45'W 78°40'W 78°35'W 78°30'W

50°00'N 49°55'N 49°50'N 49°45'N

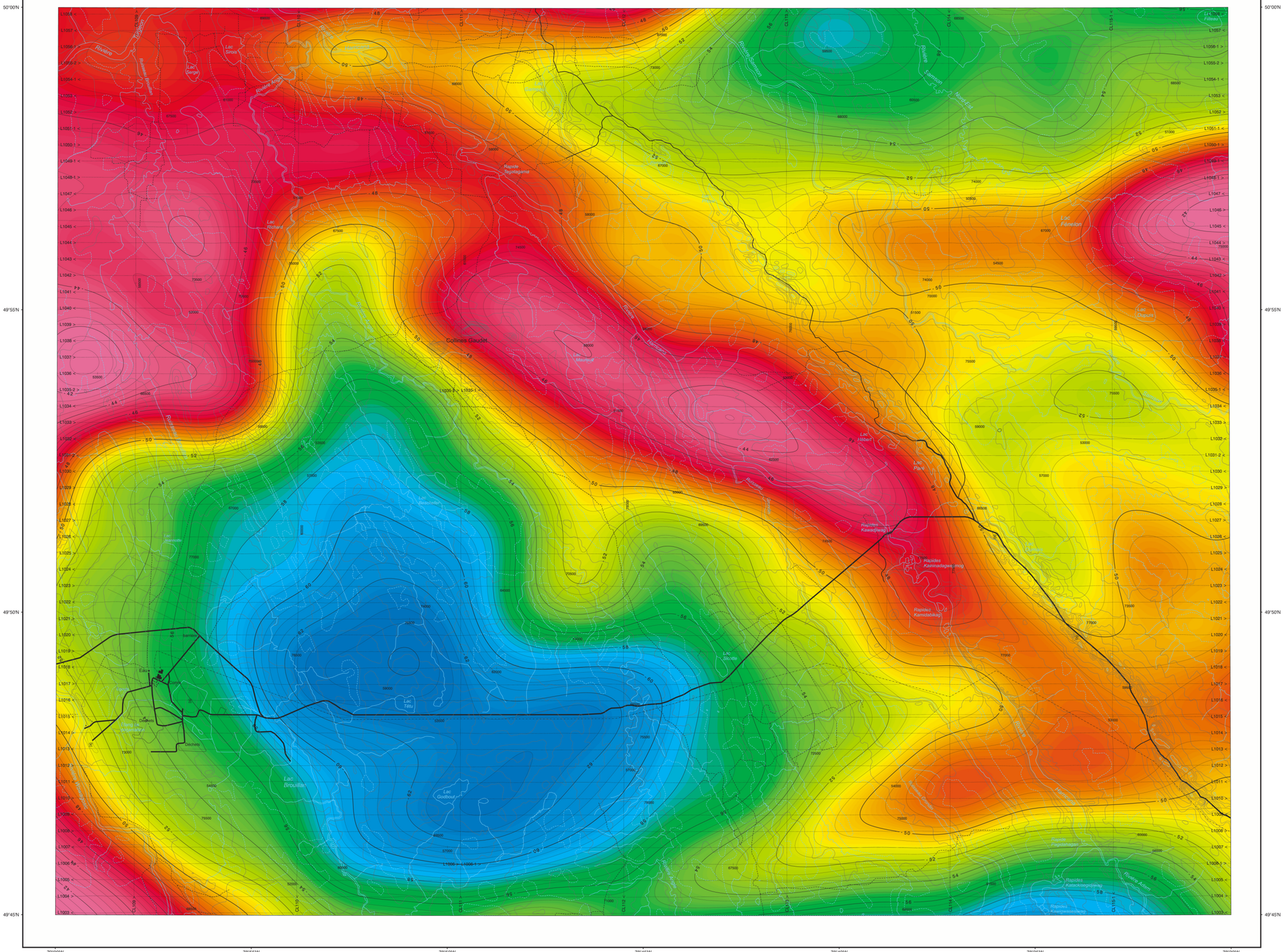
Collines Gaudet
Rivière Arnaud
Rivière Samson
Rivière Nouvel
Rivière Tigrigan
Rivière Rivière
Rivière Tegatagamé
Rivière Tigrigan
Rivière Nouvel
Rivière Arnaud
Rivière Samson
Rivière Rivière
Rivière Tegatagamé
Rivière Arnaud
Rivière Samson
Rivière Nouvel
Rivière Arnaud
Lac Sirois
Lac Sergo
Lac Richard
Lac Mouilleur
Lac Féreton
Lac Dupont
Lac Hébert
Lac Plain
Lac Bazinville
Lac Sicotte
Lac Tétu
Lac Brouillan
Lac Godbout
Rapides Kaniadagamé
Rapides Kaniadagamé
Rapides Kaniadagamé

Anomalie de Bouguer - Lac Grasset

32E16

78°30'W 78°25'W 78°20'W 78°15'W 78°10'W 78°05'W 78°00'W

50°00'N 49°55'N 49°50'N 49°45'N

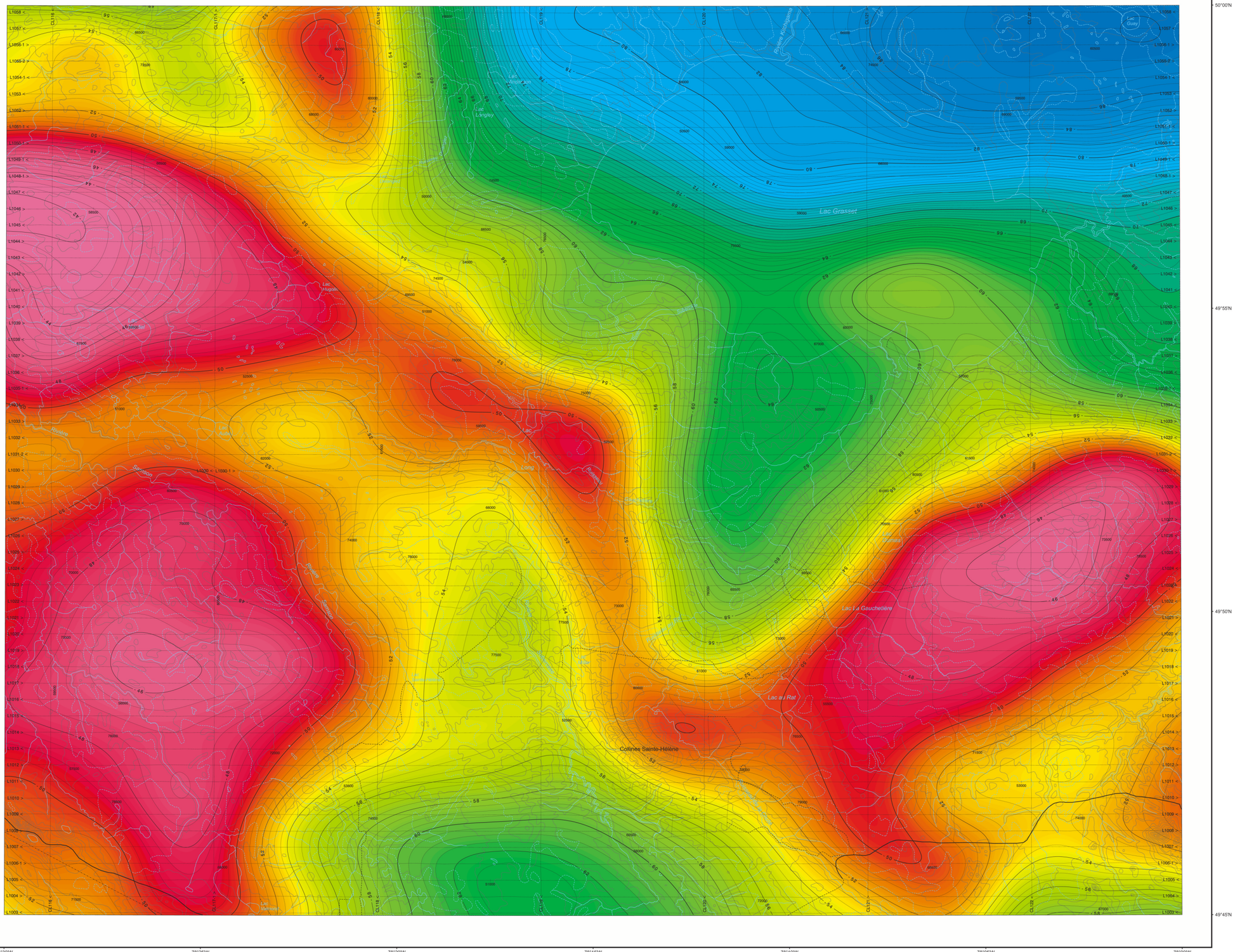

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

Isolignes (mGal)

- 0,5
- 2
- 10

mGal

-41,5 -43,0 -44,0 -45,5 -46,0 -46,5 -46,8 -47,0 -47,3 -47,5 -47,8 -48,0 -48,1 -48,3 -48,5 -48,8 -49,0 -49,2 -49,3 -49,5 -49,6 -49,8 -49,9 -50,0 -50,2 -50,3 -50,4 -50,5 -50,6 -50,8 -50,9 -51,0 -51,1 -51,3 -51,4 -51,5 -51,7 -51,8 -52,0 -52,1 -52,2 -52,4 -52,5 -52,6 -52,8 -52,9 -53,0 -53,2 -53,3 -53,5 -53,7 -53,8 -54,0 -54,2 -54,5 -54,7 -54,8 -55,0 -55,3 -55,5 -55,8 -56,0 -56,5 -57,0 -57,3 -57,5 -58,0 -58,5 -58,8 -59,0 -59,5 -59,8 -60,0 -60,5 -61,0 -61,3 -61,5 -62,0 -62,3 -62,5 -63,0 -63,5 -64,0 -65,0 -66,0 -68,0 -70,0 -72,0 -74,0 -76,0 -78,0 -80,0 -80,5 -82,0 -82,5 -84,0 -85,0 -86,0 -87,5 -87,7 -88,1

Anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

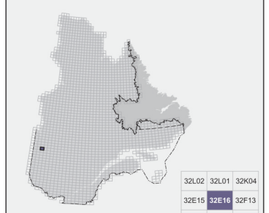

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	78°15'
Latitude d'origine :	0°

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Production :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat :	Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

32E16

DP 2008-02 C003

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec

Anomalie de Bouguer - Rivière Rouget

32L02

79°00'W 78°55'W 78°50'W 78°45'W 78°40'W 78°35'W 78°30'W

50°15'N 50°10'N 50°05'N 50°00'N

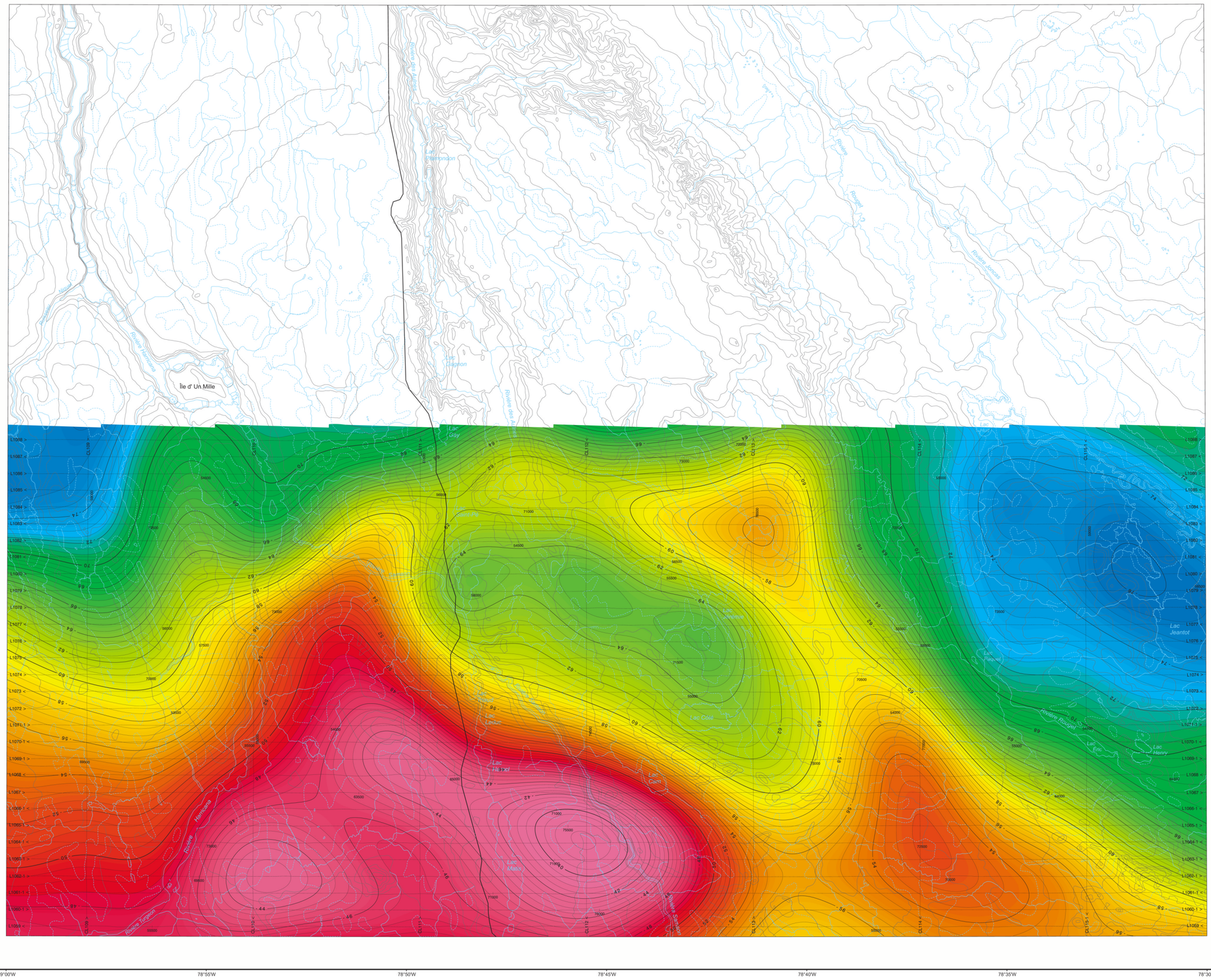

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

Isolignes

(mGal)

- 0,5
- 2
- 10

mGal

-38,4 -41,0 -42,0 -43,5 -44,0 -44,5 -45,0 -45,5 -45,8 -46,0 -46,5 -46,8 -47,0 -47,3 -47,5 -47,8 -48,0 -48,5 -49,0 -49,5 -49,8 -50,0 -50,5 -51,0 -52,0 -52,5 -52,8 -53,0 -53,5 -53,8 -54,0 -54,2 -54,5 -54,8 -55,0 -55,1 -55,3 -55,5 -55,8 -56,0 -56,2 -56,5 -56,8 -57,0 -57,3 -57,5 -57,8 -58,0 -58,5 -58,8 -59,0 -59,5 -59,8 -60,0 -60,3 -60,5 -60,8 -61,0 -61,4 -61,5 -61,8 -62,0 -62,5 -62,8 -63,0 -63,2 -63,5 -63,8 -64,0 -64,3 -64,5 -64,8 -65,0 -65,5 -66,0 -66,5 -67,0 -67,5 -68,0 -68,5 -69,0 -69,5 -70,0 -70,3 -70,5 -71,0 -71,5 -72,0 -72,3 -72,5 -73,0 -73,3 -73,5 -74,0 -74,3 -74,5 -74,7 -75,0 -75,3 -75,5 -76,3

Anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'altitude de vol était à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

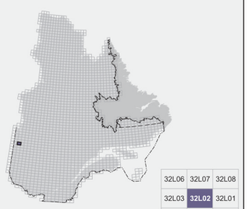

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	78°45'
Latitude d'origine :	0°

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

32L02

DP 2008-02 C004

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat : Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec

Anomalie de Bouguer - Lac Spradbrow

32L03

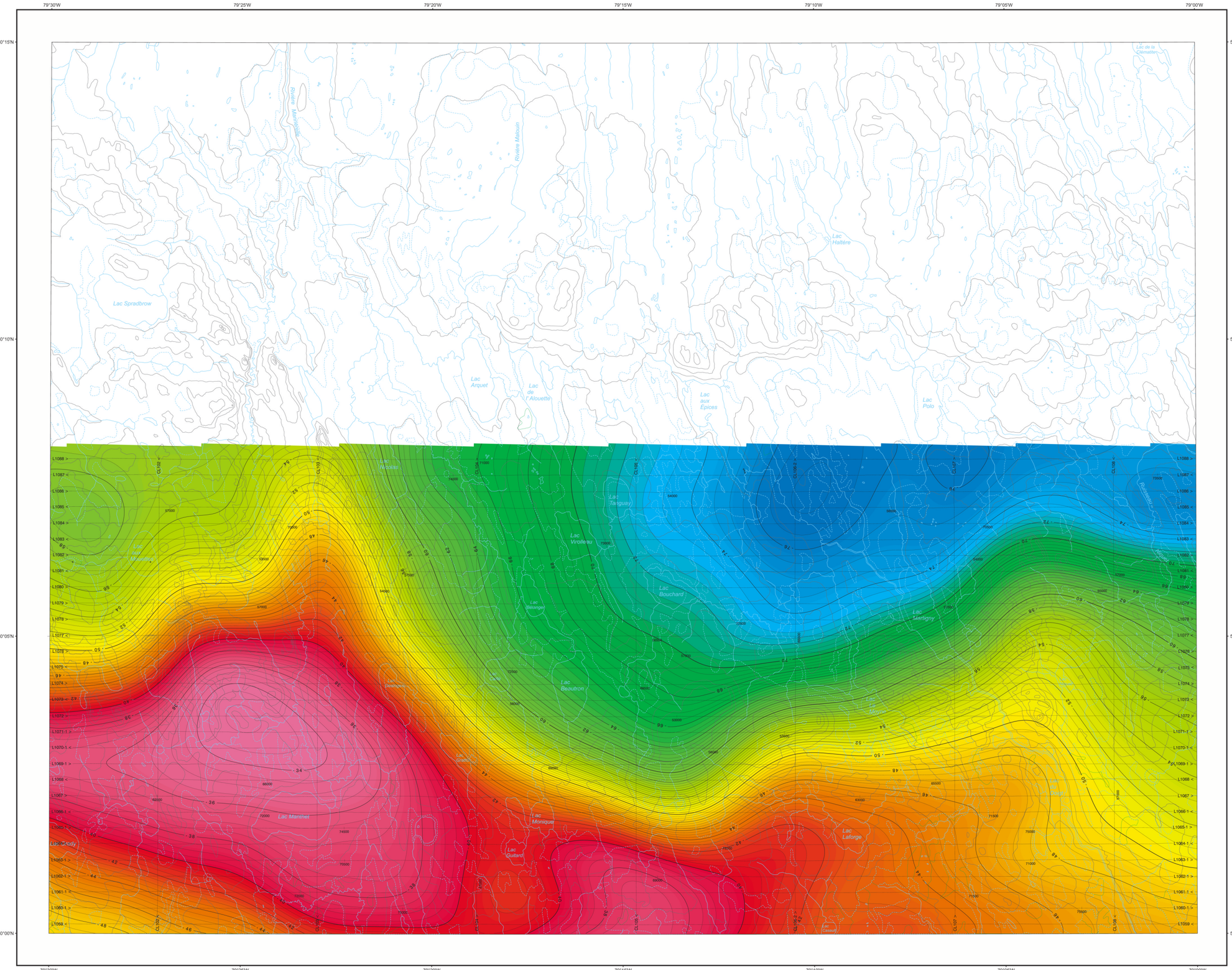

32L03

Localisation

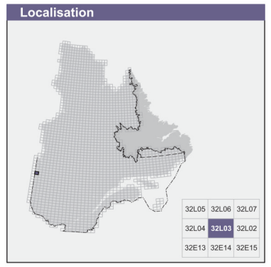

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	79°15'
Latitude d'origine :	0°

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Partenariat : Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

DP 2008-02 C005

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA — COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

Isolignes (mGal)

- 0,5
- 2
- 10

-32,9 -34,0 -34,5 -35,5 -35,8 -36,0 -36,5 -37,0 -37,2 -37,5 -37,8 -38,0 -38,5 -38,8 -39,0 -39,5 -39,8 -40,0 -40,3 -40,5 -40,8 -41,0 -41,5 -42,0 -42,3 -42,5 -42,8 -43,0 -43,3 -43,5 -44,0 -44,5 -44,8 -45,0 -45,5 -45,8 -46,0 -46,3 -46,5 -46,8 -47,0 -47,2 -47,5 -47,8 -48,0 -48,5 -48,8 -49,0 -49,5 -50,0 -50,5 -51,0 -51,5 -51,8 -52,0 -53,0 -53,3 -53,5 -54,0 -54,5 -55,0 -55,5 -56,0 -56,5 -57,0 -57,3 -57,5 -58,0 -58,5 -59,0 -60,0 -60,5 -61,5 -62,0 -63,0 -64,0 -64,5 -65,5 -66,0 -66,5 -67,5 -68,0 -68,5 -69,5 -70,0 -70,5 -71,5 -72,0 -72,5 -73,0 -73,5 -74,0 -74,3 -74,5 -75,0 -75,1 -75,5 -75,8 -76,0 -76,5 -77,1

mGal

Anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Ressources naturelles et Faune
Québec

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer - Rivière Turgeon

32E14

79°30'W 79°25'W 79°20'W 79°15'W 79°10'W 79°05'W 79°00'W

50°00'N 49°55'N 49°50'N 49°45'N

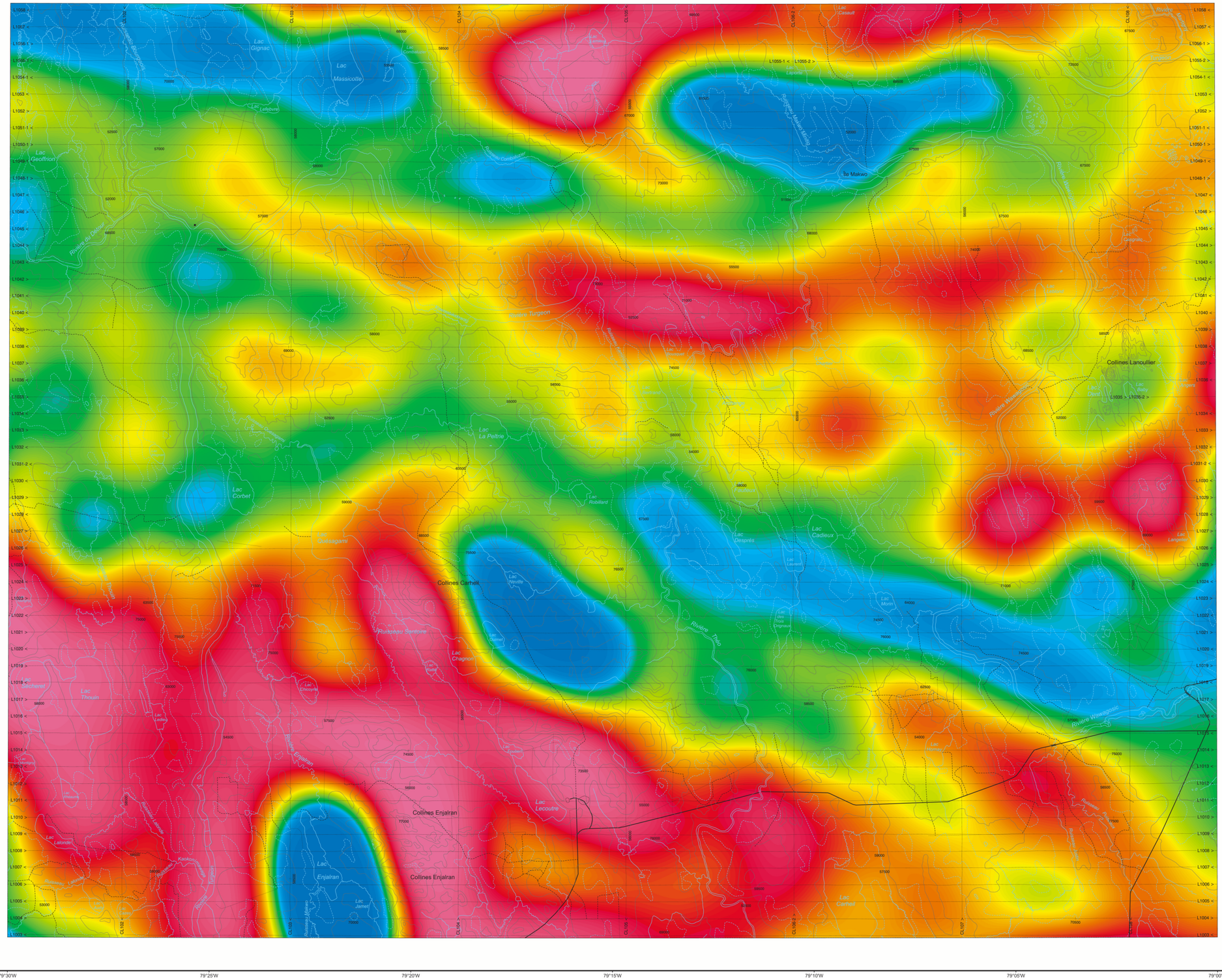

32E14

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

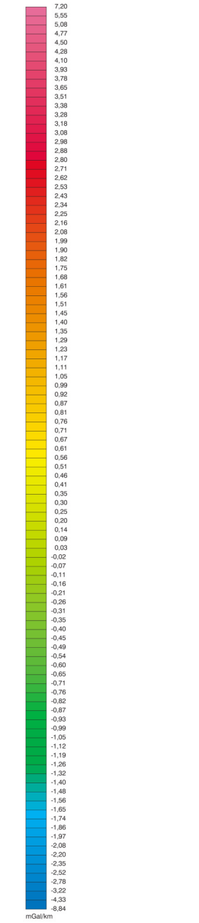

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune. Le calcul de la dérivée première verticale a été effectué sur la maille des données de l'anomalie de Bouguer à l'aide de la transformée de Fourier rapide.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

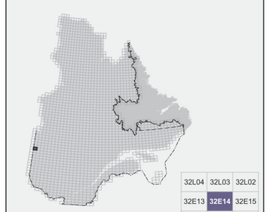

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	79°15'
Latitude d'origine :	0°

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Production :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat :	Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

DP 2008-02 C006

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer - Collines Gaudet

32E15

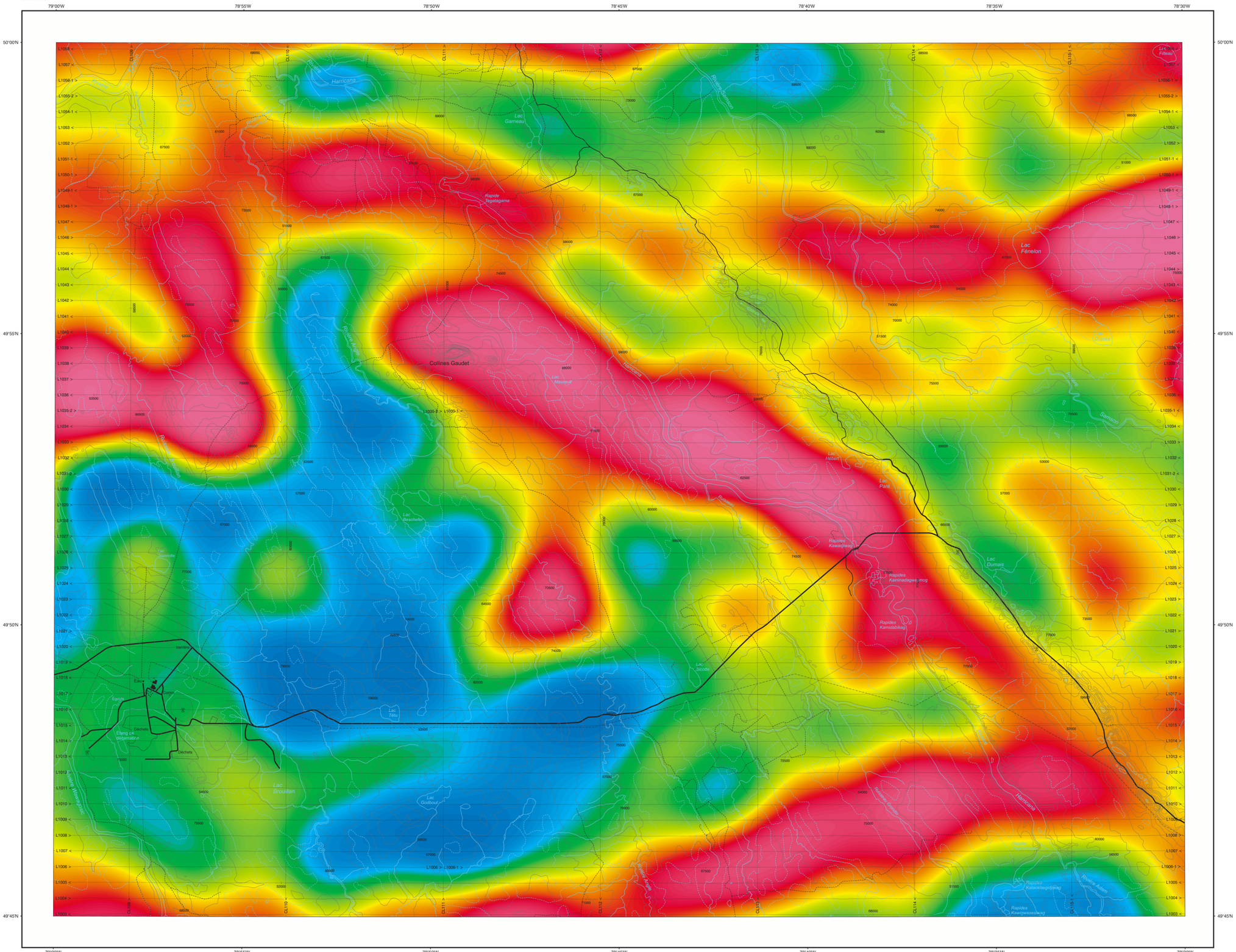

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

L115500 > 300

6,82 4,88 4,23 3,87 3,58 3,34 3,12 2,94 2,77 2,63 2,51 2,40 2,30 2,20 2,11 2,02 1,93 1,85 1,77 1,70 1,62 1,56 1,50 1,45 1,40 1,35 1,30 1,25 1,20 1,15 1,10 1,05 1,00 0,95 0,90 0,85 0,81 0,76 0,72 0,67 0,63 0,58 0,53 0,48 0,43 0,38 0,34 0,29 0,25 0,21 0,17 0,12 0,08 0,04 -0,01 -0,05 -0,10 -0,15 -0,20 -0,26 -0,31 -0,37 -0,43 -0,49 -0,55 -0,60 -0,65 -0,70 -0,75 -0,80 -0,85 -0,90 -0,96 -1,01 -1,07 -1,13 -1,20 -1,26 -1,33 -1,39 -1,45 -1,52 -1,59 -1,66 -1,74 -1,81 -1,89 -1,98 -2,07 -2,16 -2,26 -2,37 -2,47 -2,57 -2,67 -2,79 -2,94 -3,13 -3,37 -3,70 -4,51

mGal/km

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m^3 pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune. Le calcul de la dérivée première verticale a été effectué sur la maille des données de l'anomalie de Bouguer à l'aide de la transformée de Fourier rapide.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

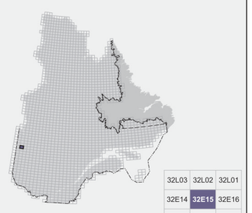

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	78°45'
Latitude d'origine :	0°

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

DP 2008-02 C007

Production :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat :	Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA — COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer - Lac Grasset

32E16

78°30'W 78°25'W 78°20'W 78°15'W 78°10'W 78°05'W 78°00'W

50°00'N 49°55'N 49°50'N 49°45'N

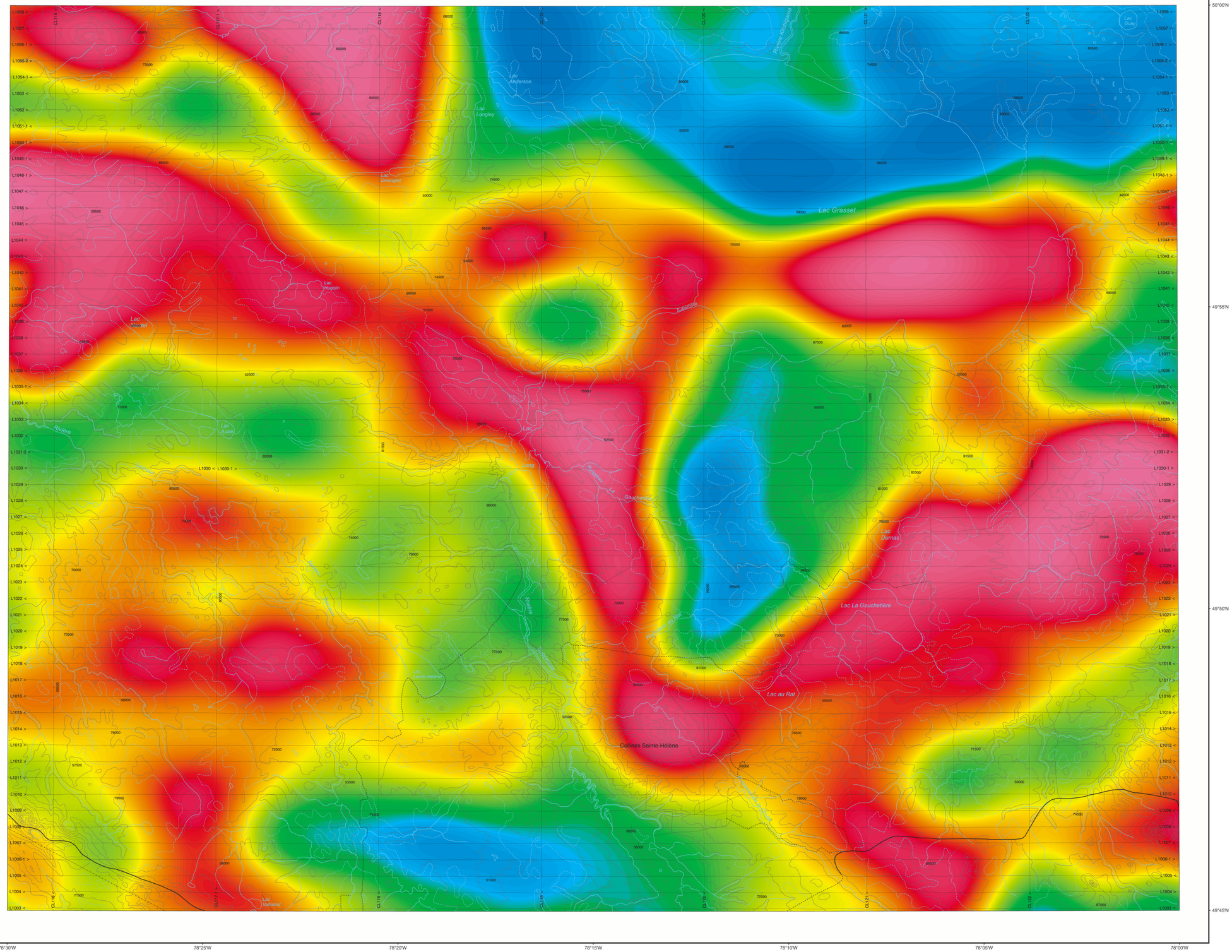

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

L115500 > 300

7,33 5,99 5,44 5,03 4,67 4,33 4,06 3,81 3,58 3,41 3,24 3,11 2,99 2,89 2,80 2,72 2,64 2,57 2,50 2,44 2,37 2,31 2,25 2,19 2,13 2,07 2,00 1,93 1,87 1,80 1,75 1,68 1,63 1,57 1,51 1,45 1,39 1,33 1,27 1,21 1,15 1,10 1,04 0,98 0,93 0,88 0,83 0,77 0,72 0,67 0,61 0,55 0,50 0,44 0,38 0,33 0,27 0,21 0,16 0,11 0,05 0,00 -0,06 -0,12 -0,18 -0,24 -0,31 -0,37 -0,44 -0,51 -0,58 -0,65 -0,72 -0,79 -0,87 -0,97 -1,06 -1,15 -1,25 -1,36 -1,48 -1,60 -1,73 -1,85 -1,97 -2,07 -2,16 -2,26 -2,35 -2,45 -2,57 -2,72 -2,89 -3,06 -3,23 -3,40 -3,66 -3,90 -4,25 -4,71 -5,83

mGal/km

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'altitude de vol était à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune. Le calcul de la dérivée première verticale a été effectué sur la maille des données de l'anomalie de Bouguer à l'aide de la transformée de Fourier rapide.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante: http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

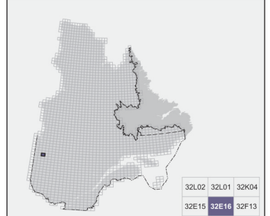

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	78°15'
Latitude d'origine :	0°

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Production :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat :	Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

32E16

DP 2008-02 C008

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer - Rivière Rouget

32L02

79°00'W 78°55'W 78°50'W 78°45'W 78°40'W 78°35'W 78°30'W

50°15'N 50°10'N 50°05'N 50°00'N

Île d' Un Mille

Lac Clemenson

Lac Cagnon

Lac Saint-Pé

Lac Jérémie

Lac Triaud

Lac Leduc

Lac Côté

Lac Hamel

Lac Cam

Lac Matis

Lac Paquet

Lac Jeantot

Lac Éric

Lac Henry

Rivière des Anglais

Rivière Rouget

Rivière Jancas

Rivière Hamilton

Rivière Samson

Rivière Bouguet

Rivière Tavish

L1088 > L1087 > L1086 > L1085 < L1084 > L1083 < L1082 > L1081 < L1080 > L1079 > L1078 > L1077 < L1076 > L1075 < L1074 > L1073 < L1072 > L1071-1 > L1070-1 < L1069-1 > L1068 < L1067 > L1066-1 < L1065-1 > L1064-1 < L1063-1 > L1062-1 < L1061-1 < L1060-1 > L1059 <

CL109 > CL110 < CL111 > CL112 < CL113 > CL114 < CL115-1 <

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol — L115500 > — 300

mGal/km

9,79 7,59 6,45 5,91 5,51 5,22 4,96 4,74 4,52 4,31 4,10 3,91 3,71 3,54 3,37 3,22 3,08 2,95 2,81 2,67 2,55 2,43 2,31 2,19 2,08 1,97 1,85 1,74 1,63 1,56 1,49 1,42 1,36 1,30 1,23 1,17 1,11 1,04 0,98 0,92 0,85 0,79 0,72 0,66 0,59 0,53 0,47 0,40 0,33 0,27 0,20 0,14 0,08 0,01 -0,05 -0,13 -0,19 -0,26 -0,33 -0,42 -0,51 -0,60 -0,70 -0,79 -0,89 -0,98 -1,07 -1,16 -1,26 -1,34 -1,41 -1,47 -1,53 -1,58 -1,64 -1,70 -1,75 -1,81 -1,86 -1,92 -1,97 -2,03 -2,09 -2,14 -2,20 -2,27 -2,33 -2,38 -2,45 -2,52 -2,61 -2,71 -2,81 -2,93 -3,06 -3,22 -3,42 -3,65 -3,96 -4,33 -5,34

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune. Le calcul de la dérivée première verticale a été effectué sur la maille des données de l'anomalie de Bouguer à l'aide de la transformée de Fourier rapide.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

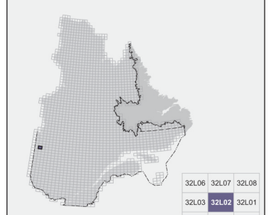

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	78°45'
Latitude d'origine :	0°

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

32L02

DP 2008-02 C009

Production :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat :	Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA — COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune
Québec

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer - Lac Spradbrow

32L03

79°30'W 79°25'W 79°20'W 79°15'W 79°10'W 79°05'W 79°00'W

50°15'N 50°10'N 50°05'N 50°00'N

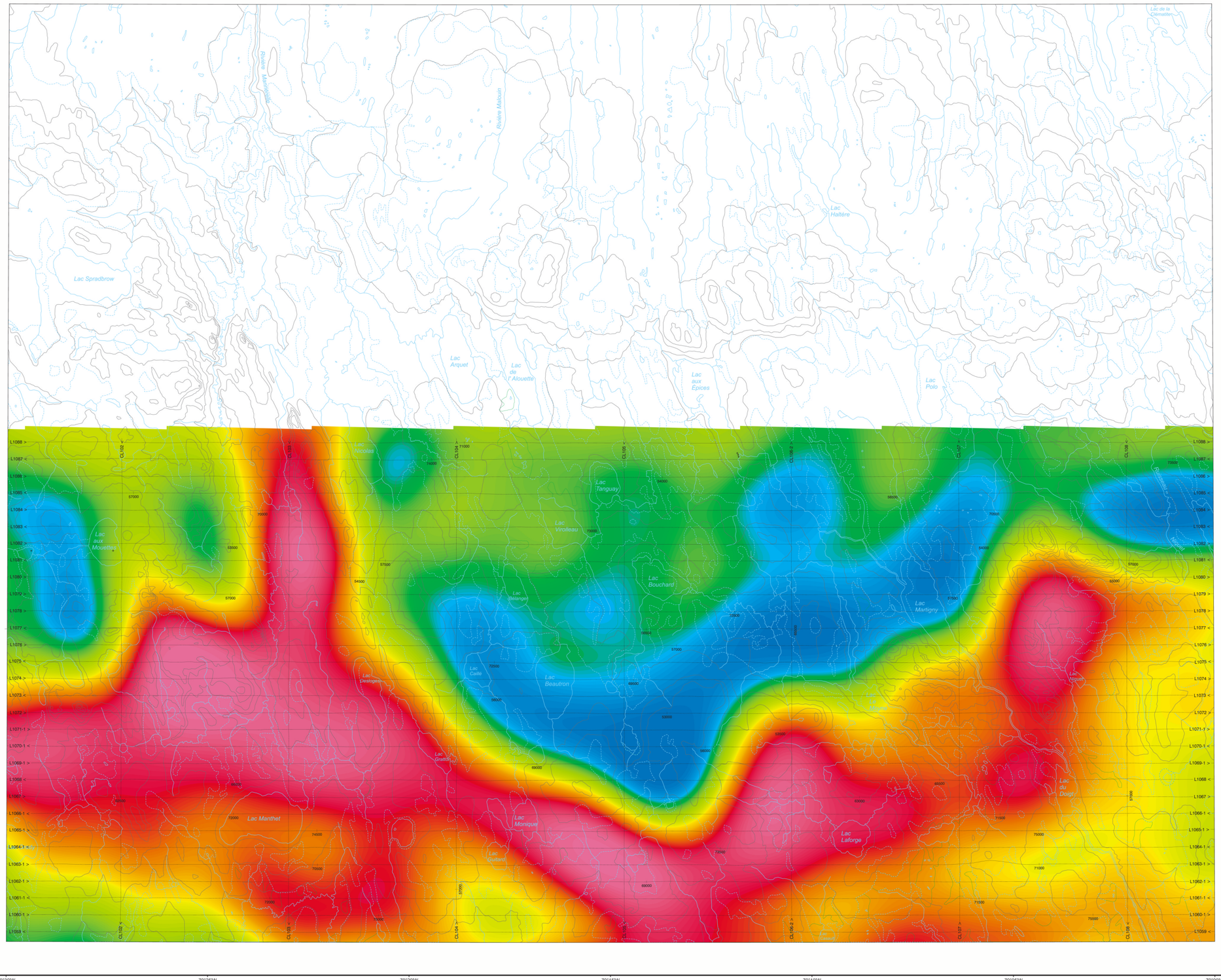

LÉGENDE

SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

- Courbes de niveau
- Drainage
- Terrain Inondé
- Tourbière réticulée
- Aire d'exploitation minière
- Pipeline
- Ligne de haute tension
- Chemin
- Sentier
- Ligne de vol

Dérivée première verticale de l'anomalie de Bouguer

Cette carte a été dressée à partir de données acquises lors d'un levé gravimétrique héliporté exécuté par la société Sander Geophysics Limited pendant la période du 23 janvier au 14 février 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un gravimètre de type AIRGrav installé dans un hélicoptère Astar immatriculé C-GSGH. L'espacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 5 000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées est-ouest, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS. Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. Toutes les mesures gravimétriques ont été rattachées au Réseau international de normalisation gravimétrique de 1971 (IGSN71). Les valeurs théoriques de la pesanteur sont basées sur le Système de référence géodésique de 1980. L'anomalie de Bouguer a été obtenue après avoir effectué les corrections d'Eötvös, d'air libre, de courbure de la terre et topographiques. Un gradient vertical de 0,3086 mGal/m a été utilisé pour la correction d'air libre et une densité de 2 670 kg/m³ pour le calcul de l'anomalie de Bouguer. Un filtre passe-bas d'une demi-longueur d'onde de 1800 m (une passe de 0% à 1350 m et 100% à 2700 m) a été appliqué à la grille de données. La précision de l'anomalie de Bouguer est estimée à ±0,2 mGal. Les différences aux intersections des lignes de vol et de contrôle ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir un jeu de données nivelées de l'anomalie de Bouguer le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 250 m. Les valeurs de l'anomalie de Bouguer ont été calculées à une fréquence de 2 Hz le long des lignes de vol ce qui correspond à une distance d'environ 20 m entre chacune. Le calcul de la dérivée première verticale a été effectué sur la maille des données de l'anomalie de Bouguer à l'aide de la transformée de Fourier rapide.

Les cartes et les données numériques sont en vente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ou peuvent être téléchargées gratuitement depuis SIGEOM à l'adresse suivante : http://www.mrnfp.gouv.qc.ca

On peut aussi télécharger gratuitement ces données numériques depuis la section « Collection des données géophysiques» de l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web http://edg.rncan.gc.ca/gravity

Collaboration

Ce projet de Géologie Québec (MRNF) a été réalisé avec la collaboration de la Commission géologique du Canada (CGC, Ressources naturelles Canada).
Ce projet fait partie du programme Plan cuivre mené par le MRNF et de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de la CGC.

Contribution

Préparation des documents d'appel d'offre : Pierre Rhéaume (Géologie Québec)
Chargé de projet : Charles Maurice (Géologie Québec)
Conseiller scientifique et préparation du devis technique : Régis Dumont (CGC)
Suivi et vérification des travaux et des données : Régis Dumont (CGC)

Localisation

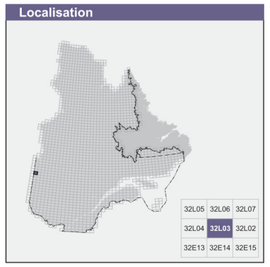

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 17
Longitude d'origine :	79°15'
Latitude d'origine :	0°

Sources

Données	Organisme	Année
Gravimétrie :	Sander Geophysics Limited	2008
Topographie :	Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada	2007

Réalisation

Levé :	Sander Geophysics Limited
Compilation :	Sander Geophysics Limited
Assistance technique :	Commission géologique du Canada

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale ou interétatique
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 1 2 3 4 km

1/50 000

32L03

DP 2008-02 C010

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Partenariat : Ressources naturelles Canada, Commission géologique du Canada

Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2008

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Ressources naturelles et Faune Québec